



## Editorial : Appel interprofessionnel pour le 19 mars

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance. En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires... A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du

chômage partiel, contribuent à amplifier la récession et pèsent lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels. Elles confirment la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

En prolongement de leur déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications :

- défendre l'emploi privé et public
- lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociaux,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité

Elles expriment leur solidarité et leur soutien aux salariés des DOM et à leurs organisations syndicales et appellent gouvernement et patronat à répondre positivement aux revendications posées.

Elles conviennent de se réunir à nouveau le 20 mars 2009 à 8h00.

Paris, le 23 février 2009

## Appel à l'action dans l'éducation

La FSU se félicite de la mobilisation en cours dans le supérieur et la recherche. Elle apporte son soutien à la journée d'action du 5 mars et aux autres initiatives en cours.

La FSU, en convergence avec l'intersyndicale Supérieur/Recherche, appelle l'ensemble des personnels de l'enseignement (premier et second degrés, supérieur) et de la recherche à faire du 11 mars une journée de manifestations partout en France pour imposer une autre politique éducative :

- contre les suppressions de postes ;
- contre la mise en concurrence des établissements et des individus ;
- contre le démantèlement des organismes de recherche et des laboratoires ;
- pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous ;

- pour un report en 2011 des nouveaux concours de recrutement, une amélioration de la formation professionnelle et disciplinaire des enseignants traduite par l'obtention d'un master, le maintien du potentiel de formation notamment des IUFM ;
- pour la défense du paritarisme et des droits syndicaux ;
- pour le respect et la reconnaissance de nos métiers et de nos statuts.

Cette journée de manifestations, comme les autres journées d'actions, doit contribuer à la préparation de la journée interprofessionnelle du 19 mars pour laquelle la FSU appelle les personnels à être massivement en grève dans l'unité.

BDFN du 2 mars 2009

## Communiqué Fonction Publique

CGT - CFDT - FO - FSU - UNSA - CFTC - CGC - SOLIDAIRES  
Nos organisations syndicales se retrouvent pleinement dans la déclaration commune interprofessionnelle du 9 février 2009 au soir. Après l'intervention du Président de la République, elles constatent également « que les réponses apportées restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009 ».

S'agissant plus précisément de la Fonction Publique, aucune des revendications des personnels n'a été prise en compte. Au contraire le Président de la République a cherché à opposer public et privé.

Nos organisations s'inscrivent résolument dans la décision d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle pour le 19 mars prochain. Dans la perspective de la rencontre du 18 février 2009 et du nouveau rendez-vous unitaire du 23 février 2009, elles appellent d'ores et déjà les syndicats et les personnels à préparer cette journée de mobilisation, y compris par la grève et les manifestations, comme modalités d'actions.

Pour le champ de la Fonction Publique, elles s'adressent ce jour au Gouvernement pour exiger l'ouverture immédiate de négociations sur :

- L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009,

- l'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail,
- les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Dans le même état d'esprit que celui exprimé par l'intersyndicale interprofessionnelle, les Organisations Syndicales de la Fonction Publique appellent à poursuivre et développer les mobilisations dans les différents secteurs. Elles apportent leur soutien aux revendications des organisations syndicales de la Fonction Publique dans les DOM.

Le 11 février 2009

# Communiqué des fédérations de l'éducation nationale

Les fédérations de l'Éducation FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, Sud-Éducation, UNSA Éducation se félicitent de la déclaration interprofessionnelle du 9 février 2009.

Elles considèrent que les réponses apportées lors de l'intervention du Président de la République restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009. Dans le domaine de l'éducation, malgré la puissance de la grève, aucune réponse nouvelle n'a été apportée aux revendications : le Président de la République a au contraire maintenu intégralement les suppressions de postes et les orientations contestées de sa politique et a caricaturé à la fois les revendications et la réalité, qu'il s'agisse de l'Université et de la Recherche ou des moyens consacrés à l'éducation.

Dans le même temps les pressions sur les personnels et les tentatives de remise en cause du droit syndical se poursuivent.

C'est pourquoi les fédérations entendent s'inscrire pleinement dans la journée d'action du 19 mars et appellent les personnels à en assurer la réussite, notamment en préparant grèves et manifestations. Elles appellent égale-

ment à poursuivre les actions engagées et à prendre toutes les initiatives unitaires dans les départements et régions, en particulier à l'occasion des réunions des CTP, CDEN et CAEN.

Elles s'adressent solennellement au gouvernement :

- pour que celui-ci renonce enfin à la totalité des suppressions de postes dans les enseignements scolaires et supérieur ainsi qu'à Jeunesse et Sports ;
- pour qu'il réponde positivement et sans attendre à la mobilisation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche .

Paris le 12 février 2009

## Projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires »

Le débat sur le projet de loi «hôpital, patients, santé, territoires» s'est ouvert cette semaine à l'assemblée. La FSU exprime à cette occasion son opposition à ce projet, piloté par des objectifs essentiellement comptables et la volonté de voir privatiser notre système de santé. Alors que de vraies questions se posent quant à l'organisation du système de santé, que les besoins ne sont pas couverts sur l'ensemble du territoire, que la loi précédente et l'instauration de franchises ont encore accentué les renoncements aux soins, le projet donne de très mauvaises réponses aux besoins exprimés tant par les professionnels de santé, que les patients, ou contourne ou évacue de nombreux problèmes.

La FSU souhaite mettre en avant la question cruciale de l'égalité d'accès aux soins, dans le cadre d'un service public de qualité. Or, non seulement le projet de loi instaure de nouvelles «délégations de missions de service public» au secteur privé lucratif, ce que nous contestons, mais il renforce les inégalités territoriales. Il évacue la question pourtant centrale de l'installation des médecins, refuse d'admettre la nécessité de maintenir un maillage suffisant d'hôpitaux de proximité, dont les fermetures continuent malgré l'opposition des populations. Avec le projet de gouvernance de l'hôpital, il entend faire gérer l'hôpital public, qui souffre pourtant d'abord de la pénurie des personnels, comme une entreprise privée dirigée par un «patron», au nom de la rentabilité, au détriment de la qualité, de l'efficacité, du bien-être des patients.

Rien n'est réellement prévu pour favoriser le travail en équipe des profession-

nels de santé, aucune réflexion n'est amorcée pour avancer vers un mode de rémunération des médecins moins productiviste en actes, et aucune mesure n'est proposée pour lutter efficacement contre les scandaleux dépassements tarifaires, qui renforcent encore les profondes inégalités sociales de santé, d'autant que la prévention indispensable reste le parent pauvre de notre système de santé.

Pour la FSU, la réduction des missions des personnels des DDASS et des DRASS, peu à peu mises sous la coupe des préfets, confirme un abandon par l'Etat de ses missions de contrôle et de garantie d'équité sur les territoires.

La mise en place des Agences Régionales de Santé est surtout un moyen pour le gouvernement de contrôler l'ensemble du système et notamment les dépenses, au rebours d'une démocratie sanitaire qui reste à construire. Le rôle des conférences de santé devrait être revalorisé. Quant au rôle des représentants des assurés sociaux, il est marginalisé dans cette construction. La FSU estime qu'il devrait être au contraire renforcé et légitimé par des élections permettant un grand débat citoyen sur le système de santé, ses objectifs, son financement. Elle est prête à participer à ce débat avec l'ensemble des acteurs, ainsi qu'aux mobilisations unitaires sur ces questions.

Communiqué FSU du 11 février 2009

## Politique familiale

La FSU revendique l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'emploi et les salaires. Aujourd'hui les femmes subissent davantage la précarité et sont les principales victimes du temps partiel subi et des salaires faiblement rémunérés. Elles sont de fait, confinées dans seulement 6 catégories socioprofessionnelles, sans beaucoup de perspectives de carrière. Le manque de prise en charge de la petite enfance, son coût élevé, la suppression de l'accueil des enfants de deux ans à l'école, amènent certaines d'entre elles à un « choix » de retrait du marché du travail dicté par ces réalités, d'autant que le partage des tâches n'est pas encore effectif dans nombre de foyers. Dans ce cadre la FSU a toujours considéré que le congé parental pouvait être un piège.

Monsieur Sarkozy prend les choses à l'envers !

Vouloir raccourcir le congé parental pour « remettre les femmes au travail » alors que le chômage est en train d'exploser, revient à les laisser à la maison, sans emploi et sans congé rémunéré !

De plus, diminuer la durée du congé parental supposerait d'avoir, D'ABORD, créé les conditions d'accueil du jeune enfant ! Toutes les enquêtes mettent en évidence que les femmes qui arrêtent de travailler pour plus de 6 mois le font faute d'autre solution pour la garde de leur enfant. Après avoir promis « le droit opposable à la garde d'enfant », le président renvoie à 2012 la création de 200 000 places d'accueil, tout en proposant de diversifier « l'offre ». Il a déjà

décidé l'augmentation du nombre d'enfants par assistante maternelle, et des mesures qui iraient vers un encadrement moins qualifié dans les crèches.

Pour la FSU, il n'est pas question de réduire les droits des plus fragiles sans changement de la politique familiale, il faut très rapidement :

des constructions de crèches et un nombre de places offertes correspondant aux besoins,

un congé mieux rémunéré (notamment en redéployant l'aide à la garde d'enfants par un tiers à domicile, qui ne profite aujourd'hui qu'aux familles les plus aisées) et ouvert au parent social dans les couples homoparentaux, le maintien de classes ouvertes en maternelles aux enfants dès 2 ans.

Il est inadmissible de considérer que le temps partiel, qui plus est dans des emplois faiblement rémunérés, pourrait constituer une alternative ! La France compte environ 2 millions d'enfants pauvres ! Faudrait-il en augmenter le nombre ?

Faute de ces préalables et en l'absence d'une politique ambitieuse de création d'emplois et de hausses de salaires, la proposition du Président de la République est à ce stade une mesure dictée, d'abord et principalement, par des considérations d'économies sur le dos des mères.

Communiqué FSU du 16 février 2009

## Solidarité avec les Antilles

La mobilisation aux Antilles reste toujours forte et le mouvement commence dans les autres DOM ; or gouvernement et patronat refusent de prendre leurs responsabilités et de répondre clairement et positivement aux revendications afin de mettre fin au conflit. La FSU apporte son plein soutien à ses sections départementales et aux revendications portées par le mouvement dans l'unité.

Elle dénonce fermement de premières tentatives de répression ; elle met en garde les pouvoirs publics contre la tentation du pourrissement et les appelle à mesurer l'ampleur de la mobilisation. Les revendications portant sur la hausse des salaires, la diminution de la précarité, la baisse des prix, la priorité à l'éducation et la formation doivent obtenir des réponses positives et immédiates.

La FSU exige que soit discuté un véritable plan d'urgence pour l'Outre-Mer. Ce plan d'urgence doit inclure une amélioration qualitative et quantitative de l'ensemble du système éducatif permettant aux jeunes antillais de pouvoir accéder à tous les niveaux de qualification, la situation étant, à cet égard, bien plus mauvaise qu'en métropole.

La FSU souhaite une expression unitaire du mouvement syndical français et appelle d'ores et déjà les personnels à exprimer leur solidarité à chaque fois que possible.

Communiqué FSU du 16 février 2009

## Situation dans la fonction publique

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique vient encore une fois de reprendre l'antienne déjà clamée par Eric Woerth selon laquelle « la fonction publique n'est pas faite pour résorber le chômage », ajoutant l'argument éculé selon lequel quand on recrute un fonctionnaire c'est pour « trente ans » (sic).

Il est scandaleux de voir l'Etat en tant qu'employeur esquiver de la sorte ses propres responsabilités en matière de lutte contre le chômage alors même qu'il développe le recours aux emplois précaires pour faire face aux besoins.

Il est aussi lamentable que les ministres chargés de la Fonction Publique continuent à considérer celle-ci d'abord comme un coût insupportable en oubliant qu'elle est un investissement, cela au moment même où la crise

renforce la nécessité de services publics présents partout et d'investissements d'ampleur en matière d'éducation, de formation, de recherche, de santé...

Décidément, face à la gravité de la situation économique et sociale et à la force des attentes exprimées par les mouvements sociaux le gouvernement préfère s'accrocher à ses vieux dogmes et montrer son mépris pour la fonction publique et ses personnels, plutôt que de répondre aux besoins du pays.

Une raison de plus pour continuer à se mobiliser dans tous les secteurs.

Communiqué FSU du 18 février 2009

## Décès d'un syndicaliste en Guadeloupe

La Fédération Syndicale Unitaire tient à exprimer sa plus vive émotion après la mort d'un militant du SNADJI CGTG en Guadeloupe.

Elle adresse ses sincères condoléances à sa famille, ses proches, ses amis, ses camarades de la CGTG et d'Akiyo, ainsi qu'à tous ceux qui partagent ses valeurs et ses combats. Elle exige que la justice mène une enquête approfondie pour que la vérité soit faite sur ce crime.

Elle estime que jusqu'à présent, la politique gouvernementale n'a pas apporté de réponses significatives aux revendications des travailleurs et de l'ensemble de la population de l'île. Elle entend que les discussions qui

s'ouvrent aujourd'hui prendront la mesure des attentes et sauront apporter des réponses aux revendications contre la vie chère.

Elle appelle ses adhérents et sympathisants à participer aux rassemblements organisés le samedi 21 février, à soutenir les mouvements initiés en Guadeloupe contre la vie chère et pour la suppression des inégalités entre l'Hexagone et les pays d'Outre-Mer, et à se joindre à la manifestation parisienne qui partira de la Place de la République à 14 h.

Communiqué FSU du 19 février 2009

## Dans quel piège s'est mise Valérie Pécresse ?

Après l'exceptionnelle journée de grève et de manifestations du mardi 10 février où plusieurs dizaines d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de chercheurs, de personnels techniques et administratifs étaient activement dans la grève, après des manifestations qui, partout en France, ont rassemblé près de 100.000 personnes, le gouvernement et singulièrement la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ne peuvent s'en tenir à de pauvres finasseries. Le SNESUP refuse de se rendre aujourd'hui à une réunion annoncée comme un "show" et à une véritable mascarade quant à son ordre du jour.

Le SNESUP porte comme organisation syndicale responsable les quatre revendications solidaires soutenues par des dizaines de milliers de collègues et par l'opinion. La réponse du gouvernement ne peut se limiter à une opération de communication et à la promotion d'une médiation sans objet puisque nos revendications sont connues et que la ministre doit assumer la responsabilité des choix politiques du ministère qu'elle dirige. L'attitude du SNESUP est responsable, porteuse de sens comme des propositions

connues d'améliorations du service public d'enseignement supérieur et de recherche, améliorations liées aux moyens, aux statuts, à l'intensité et au respect de la vie démocratique des établissements et de la communauté scientifique.

La ministre est prise à son propre piège. Aujourd'hui, au risque qu'elle ne peut pas courir de décrédibiliser les organisations minoritaires et ses autres invités de l'après-midi, elle est, selon nous, dans l'obligation d'annoncer sans ambiguïté

- le retrait du texte statutaire du Conseil d'Etat,
- le maintien dans la forme actuelle des concours des professeurs d'écoles et CAPES en 2010, avec le nombre requis de postes,
- le rétablissement des 1030 emplois supprimés en 2009 dans le supérieur et la recherche.

Communiqué SNESup du 11 février 2009

## Pour une autre réforme de la formation des enseignants

Réponses insuffisantes, la mobilisation continue pour une autre réforme de la formation des enseignants !

Les syndicats enseignants du premier et second degré de la FSU (SNES, SNUipp, SNEP, SNUEP), suite aux déclarations de F.Fillon, constatent qu'une nouvelle fois, le gouvernement est obligé de tenir compte des mobilisations qui se mènent depuis des mois dans l'enseignement.

En matière de formation des maîtres, il est contraint de reconnaître le bien fondé des critiques et des revendications des personnels. Cependant ses déclarations restent imprécises, ambiguës et ne sont pas de nature à nous rassurer même si elles constituent une ouverture possible.

En matière de formation des maîtres, F. Fillon a proposé un caractère expérimental aux maquettes 2009, la possibilité de les revoir en 2010 et l'installation rapide d'une commission nationale de suivi de la formation. Il reconnaît implicitement que la méthode et le temps pour mettre en œuvre cette réforme ne sont pas bons. Ce qui semble être reconnu maintenant pour les maquettes doit l'être de la même façon pour les concours qui n'ont pas fait l'objet de concertation suffisante et dont les textes réglementaires ne sont pas parus. Leur application doit être repoussée d'un an pour permettre une véritable concertation.

Le gouvernement ne répond toujours pas à l'exigence de prérecrutements.

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP prennent acte avec intérêt de la

reconnaissance par le premier ministre de la nécessité d'un temps de formation professionnelle post-concours, pendant l'année de stage. Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP ne se contenteront pas d'un ersatz de formation, limité à un simple accompagnement sur le terrain avec un enseignant expérimenté. Ils estiment que cette première année d'exercice du métier doit se faire en alternance entre la responsabilité d'une classe pour moitié du temps de service et la poursuite de la formation professionnelle avec l'intervention de l'IUFM.

L'annonce de l'arrivée de plus de 400 postes d'agrégés dans le supérieur prouve que les suppressions de postes qui y étaient prévues n'étaient pas justifiées. Mais cette décision, qui se fera en lieu et place de postes d'enseignants chercheurs, renforcera la séparation entre l'enseignement et la recherche dans le premier cycle universitaire. Elle ne peut en outre qu'entraîner une ponction supplémentaire dans les postes de lycées et collèges. Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP ne sauraient accepter le « déshabillage de Pierre pour mal habiller Paul » et rappellent leur demande de gel de toutes suppressions dans l'éducation nationale et la mise en place d'un plan de recrutement pluri-annuel.

Le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP appellent les enseignants à rester vigilants et mobilisés et à porter dans l'action les revendications syndicales concernant notamment la formation des maîtres, les emplois et les postes.

Communiqué de presse du 27 février 2009

# Pensions des fonctionnaires de l'Etat

## Création du « service des retraites de l'Etat ».

Le comité de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 avait annoncé la « réforme de la chaîne des pensions ».

La loi de réforme des retraites a décidé de la création pour chaque agent d'un « compte individuel retraite » (CIR). Leur constitution est en cours, en lien avec le droit à l'information. Il s'opère donc un changement fondamental. Jusqu'à maintenant en vue de la liquidation, peu avant le départ en retraite, il était procédé à la reconstitution de la carrière. A l'avenir l'alimentation du compte individuel, automatiquement, au cours de la carrière devrait faciliter la liquidation.

Le CMPP a retenu la suppression des services des pensions ministériels et le regroupement du service des pensions (ministère des comptes publics) et des centres régionaux des pensions soit au « au sein de l'Etat, soit sous forme de caisse de retraite de l'état ». Les gains induits étaient alors estimés à 1200 ETP sur 2700. Echéance 2010 – 2011.

Depuis le ministre a précisé son choix d'un service à compétence nationale au sein de la DGFIP, dénommé « services des retraites de l'Etat » et a réuni les organisations syndicales de Bercy au sein d'un groupe de travail. La mise en place de ce service et d'un comité stratégique devrait se faire au cours du premier trimestre 2009.

La création formelle d'une caisse de retraite a donc été écartée. Certes le compte d'affectation spécial a été créé par la LOLF, rapprochant le financement des pensions d'une logique de caisse. Mais les pensions demeureront servies par l'Etat et les agents du service des retraites seront des agents du ministère des comptes publics et non pas les employés d'un établisse-

ment public rémunérés par les « cotisations ».

L'intitulé du service « services des retraites » rompt cependant avec l'appellation des services des pensions actuels et avec celle du code du même nom.

**L'argumentation gouvernementale met en avant l'amélioration des services rendus aux fonctionnaires et aux retraités,** qui disposeront d'un centre d'appel téléphonique, la liquidation des pensions étant devenue automatique.

La capacité des services actuels à répondre aux collègues apparaît extrêmement variable. Pour le MEN, il y a des difficultés réelles dans plusieurs rectorats, d'autant que la réforme des retraites de 2003 et les évolutions intervenues depuis ont transformé des règles lisibles en un système particulièrement complexe.

La création des CIR correspond à une évolution logique liée aux progrès de l'informatisation. Mais l'expérience montre que la liquidation d'une pension nécessite un retour en arrière et une connaissance de dispositions réglementaires antérieures parfois spécifiques à certains ministères. Les personnels ont besoin d'interlocuteurs stables pour la gestion de leur dossier. Les centres d'appel sont clairement organisés à l'opposé de cette exigence. Ne court-on pas le risque d'un développement des contentieux, fondés ou non ?

L'opération est conduite dans l'objectif de supprimer des emplois. Cela ne peut que renforcer les inquiétudes.

Anne Féray  
24 février 09

## Compte-rendu FSM de Belem, du 26 janvier au 1er février 2009

Le 9<sup>e</sup> FSM a été évidemment marqué par la crise profonde (économique, financière, écologique, alimentaire, énergétique et géopolitique) que traverse le capitalisme mondialisé (illustrée lors du forum de Davos qui se tenait au même date que le FSM)

### Trois éléments émergent de ce forum :

1) la conscience que nous sommes face à une crise globale, de civilisation, qu'un changement de paradigme (un autre monde) est nécessaire. Si les débats sur les alternatives / l'alternative ont écarté des entrées trop doctrinaires » au profit de questions concrètes : comment faire face dans l'immédiat à ce système qui a généré la crise, (quelles mesures proposer...), cependant la question de l'alternative à construire/offrir à la société était très présente : les propositions lancées par François Houtart (Forum Mondial des Alternatives) ou Rafaël Correa (président d'Équateur) comme expression de ce qui devrait être le « Socialisme du Siècle XXI » tentaient, de manière plus ou moins convergente d'avancer sur ce chemin. En tout cas, le débat sur la société du futur a acquis une actualité énorme.

2) La nécessité d'incorporer à ce nouveau paradigme deux éléments : le respect de la nature et la contribution des peuples indigènes au modèle de vie, ce que l'on appelle le « bien vivre »

3) La nécessité de faire face à la crise et aux mesures que les gouvernements ou les institutions internationales promeuvent pour en « sortir ». Ainsi la conclusion du FSM (lors de l'assemblée des assemblées) a avancé sur l'appel à la mobilisation globale pour le 28 mars, face au sommet du G-20 qui se tiendra à Londres le 2 avril.

### **1. Participation historique, très jeune, très féminisée, et très combative**

Après des années (pratiquement depuis 2003 après la mobilisation énorme contre la guerre) le FSM - comme mouvement massif et populaire - avait connu une certaine atonie et baisse de participation, cette 9<sup>ème</sup> édition a marqué un pas en avant tant au niveau de la participation numérique que dans la qualité de l'engagement et de la combattivité.

Évidemment la participation du Brésil et des pays de l'Amérique latine était très forte (90% des participants). Plus de 2 000 ateliers en l'espace de six jours. 142 pays étaient représentés; 491 organisations européennes ont formé la plus grosse délégation continentale après celle de l'Amérique latine. 133 000 personnes ont participé. Il s'agit de la plus forte fréquentation depuis la création du rassemblement des altermondialistes, à Porto Alegre (Brésil), en 2001. 5 800 associations issues de la société civile ont organisé 2 300 ateliers autour d'une dizaine de thèmes, parmi lesquels la construction d'une économie solidaire et durable, le monde dans une perspective post-capitaliste, la

préservation de l'environnement, etc.

La Confédération Syndicale Internationale (CSI) a eu une bonne présence et a été plus intégrée dans les activités générales du Forum qu'à d'autres occasions. Elle était présente et a rapporté dans l'assemblée thématique conclusive sur le travail et la crise au côté de divers mouvements. Un espace « monde du travail » permettait de rencontrer de multiples organisations syndicales.

Au-delà de cela, ce que ce forum exprime c'est une combativité, une radicalité importante dont la première expression a été la manifestation d'ouverture : 80.000 personnes, en majorité très jeunes, et avec une grande participation de femmes qui ont défilé par les rues de Belem en défilant pendant des heures et sans parapluie une pluie torrentielle.

## 2. Une structure différente du FSM

Le Forum a eu trois espaces définis : 1) la manifestation de l'ouverture, 2) les activités programmées (séminaires, ateliers, conférences...) et 3) la clôture qui en améliorant le modèle expérimenté -avec un résultat moyen- à Nairobi (assemblées thématiques des mouvements en parallèle le dernier jour) a eu, cette fois, deux parties : le matin Assemblées thématiques et l'après-midi l'Assemblée des assemblées pour mettre en commun les conclusions auxquelles il a été possible d'arriver après les cinq jours d'activités du forum.

Ce modèle de mise en commun et de visibilité des activités du Forum, des réseaux et des mouvements, - qui jusqu'à présent se faisait exclusivement par le biais de l'Assemblée des Mouvements Sociaux, vient maintenant constituer la conclusion du Forum lui-même. On peut dire qu'à travers cette formule un chemin a été trouvé qui permet de casser la dichotomie entre forum-Espace débat et forum-Mouvement en faisant du Forum un espace plus actif.

## 3. L'Assemblée de Mouvements Sociaux

Ce processus a du coup été un peu affaibli ( dans la participation aux séances préparatoires ). Pour beaucoup, l'Assemblée des assemblées remplaçait cet espace. D'autre part comme réseau structuré et permanent ( animé par la CUT, MST et ATTAC Brésil et la Marche mondiale des femmes et le CADTM ) l'Assemblée des Mouvements Sociaux (ASM) a peu travaillé ces derniers mois ( dernière réunion à Rostock en 2006 ). Toutefois un appel, qui s'inscrit vraiment dans le contexte de la crise globale a été adopté qui retient un agenda de mobilisations ( 28 mars – G20- et 4 avril –OTAN- notamment)

## 4. L'heure des alternatives

La mise en question forte du capitalisme, par toutes les sensibilités qui construisent le Forum a mis en scène la question des alternatives.

Les débats ont été vraiment ouverts avec la volonté de rassembler toutes les suggestions possibles et en prenant position sur des questions plus concrètes. Parfois cela s'est traduit dans des documents (comme celui qui s'est présenté sur les mesures face à la crise financière) qui peuvent paraître « limités » ou régulationnistes mais qui dans le contexte actuel supposent des éléments de confrontation avec les politiques en cours et une base suffisante pour encourager la mobilisation à partir de vastes consensus.

Les quatre propositions présentées par F. Houtart -comme contribution du Forum Mondial des Alternatives- dans l'Assemblée du Réseau Travail et Globalisation ont tenté de définir les piliers du nouveau paradigme :

1. Nouvelle relation avec la nature - respect face à exploitation ; nouvelle philosophie face au capitalisme ;  
2. Donner la priorité à la valeur d'utilisation face à la valeur d'usage ( qui modifie les façons de produire et les relations de travail ) ;

3. Démocratie généralisée : non seulement sur le terrain politique, mais aussi économique et dans tous les domaines de la vie ;

4

Multiculturalité : ne pas identifier le développement avec celui du modèle occidental

## 5. La présence des présidents, la participation institutionnelle

La participation institutionnelle constitue un sujet de polémique permanente dans le Forum et particulièrement cette fois-ci. D'une part, on pouvait noter la participation de 12 ministres ( du gouvernement Lula ) dans 70 des 2300 activités programmées ce qui plus qu'une forme d'institutionnalisation, montre les liens forts entre le PT et le Gouvernement de Lula et certaines forces du Conseil International. C'est un élément qui ne peut pas être sous-estimé car il convient de rappeler que le Brésil fait partie du G20 qui est dans la ligne de mire des mouvements présents. Une contradiction que l'on ressentait dans les débats et que ces ministres s'appliquaient à surmonter, adoptant un discours anti-libéral voire anti-capitaliste, en phase avec les attentes des participants ( pas forcément avec les politiques gouvernementales du gouvernement Lula)

Une autre question fut la présence Chavez, Lugo, Courrea et Morales, quatre présidents de gouvernements qui se présentent eux-mêmes comme résultat des luttes populaires et qui ont, de fait, marqué des points de rupture avec le capitalisme ; réalité que les mouvements sociaux ne peuvent ignorer. C'est pour cela que le MST du Brésil ( mouvements des paysans sans-terre ) avait invité ( convoqué ) ces présidents pour dialoguer avec les mouvements sociaux. La déclaration des mouvements sociaux, comme celle issue du FSM de Caracas parle d'une relation d'appui/critique à ces gouvernements. Ainsi le représentant de Jubileo South comme J.P. Stédile du MST ( mouvement des paysans sans terre ) ont d'ailleurs été critiques dans leurs interventions (critique à Chavez pour le paiement de la dette au FMI et demandant des mesures plus concrètes et à court terme au-delà de sa proclamation « de socialisme du siècle XXI »).

## 6. Conclusions

1. La première est que le FSM acquiert un nouveau souffle et se renforce comme espace privilégié de rencontre des mouvements sociaux. Le FSM continue ( et se renforce ) à constituer un patrimoine des mouvements dans leur diversité.  
2. L'agenda de mobilisation est important. Contrairement à la journée mondiale d'action.

lancée par le Conseil International après le FSM de Nairobi, l'agenda s'est construit au travers des activités, des réseaux par un processus de débat et une volonté de converger.

3. le débat et la réflexion sur les alternatives a acquis une place centrale et en cherchant les convergences et aussi l'articulation avec les luttes sociales.

Sophie Zafari  
5 février 2009

Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>

imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: Janvier 2009 - Prix: 0.40€  
Directeur de la Publication: Gérard Aschieri

POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info  
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - E-Mail : fsu.nationale@fsu.fr